A regarder de près, cette lettre est le reflet typique de la société dans laquelle se trouvait Marcellaz dans la première moitié du XIXe siècle : tout d'abord le personnage, mis en cause, l'instituteur, un jeune homme qui exerçait son métier de maître bien qu'il ne possèdât pas de certificat de capacité.

L'enseignement en Savoie durant cette période piémontaise-sarde (1815-1860) ne fut pas un modèle d'éducation scolaire pour tous, mais sans pour autant tomber dans des excès qui consisteraient à nier tout effort d'enseignement de la part de l'Etat, il faut dire que le système des petites écoles mises en place déjà avant la période républicaine (1792) permit d'élever le niveau scolaire général de l'instruction. C'est ainsi qu'en Faucigny, 33 % de la population savait lire et écrire. Le catéchisme obligatoire pour tous les enfants des paroisses fut également un facteur important et on trouvait parfois, dans certaines communes un peu fortunées, un vicaire qui exerçait la charge d'instituteur.

Chaque village se faisait un devoir d'offrir aux enfants un enseignement primaire dont les communiers supportaient eux-mêmes les charges financières. Les maîtres d'écoles étaient recrutés sur la base de leur capacité à enseigner l'écriture et la lecture, le calcul et quelques notions de géographie, d'histoire, sans oublier les leçons de choses. On n'était pas trop exigeant sur les diplômes de l'instituteur pourvu qu'il présenta une bonne moralité et de bonnes mœurs.

La vie religieuse rythmait le quotidien des gens. On voit combien l'emprise du religieux sur l'homme était importante ici à Marcellaz : on participait aux vêpres du dimanche après-midi après avoir assisté à la messe le matin. Chaque famille possédait son banc à l'église. On vivait dans une société fortement hiérarchisée, ballottée entre foi et tradition où chacun épiait son prochain. Il apparaît ici que l'autorité civile veille avec scrupule au bon déroulement de la vie communautaire. Les conflits, bagarres, dans ce petit microcosme de Marcellaz devaient être réglés au plus vite. L'ordre moral, l'ordre social devaient régner. D'ailleurs, on voit avec quelle célérité le maire Gavillet s'empressa de désamorcer le conflit naissant en référant immédiatement à l'autorité supérieure. Il fallait éradiquer immédiatement le voyou, la racaille, le désordre.

Dans sa formule de politesse, Gavillet signe votre très humble et obéissant serviteur. Il marque ainsi les limites de son autorité et sa subordination à une autre autorité.

Sous le règne de Charles Félix (1821-1839), le retour à l'ordre moral aussi bien dans la société civile qu'en économie, fut l'action dominante de ce roi de la restauration de l'Ancien Régime en Savoie. La Savoie n'était pas encore prête pour une émancipation.

Suite à cet incident, nous ne savons pas ce que devint l'instituteur, ni quel était son nom. Cette affaire dut alimenter les conversations dans les chaumières le soir à la veillée, dans les cafés ou sur la place du village. On raconte même que l'affaire fut l'objet de bavardages à Faucigny, à Contamine et jusqu'à Viuz.

« Dites donc ! vous ne savez pas ce qui s'est passé à Marcellaz dimanche aux vêpres ? »

175 ans plus tard, même le Petit Colporteur s'en fait le rapporteur.

L'Etincelle du Volcan